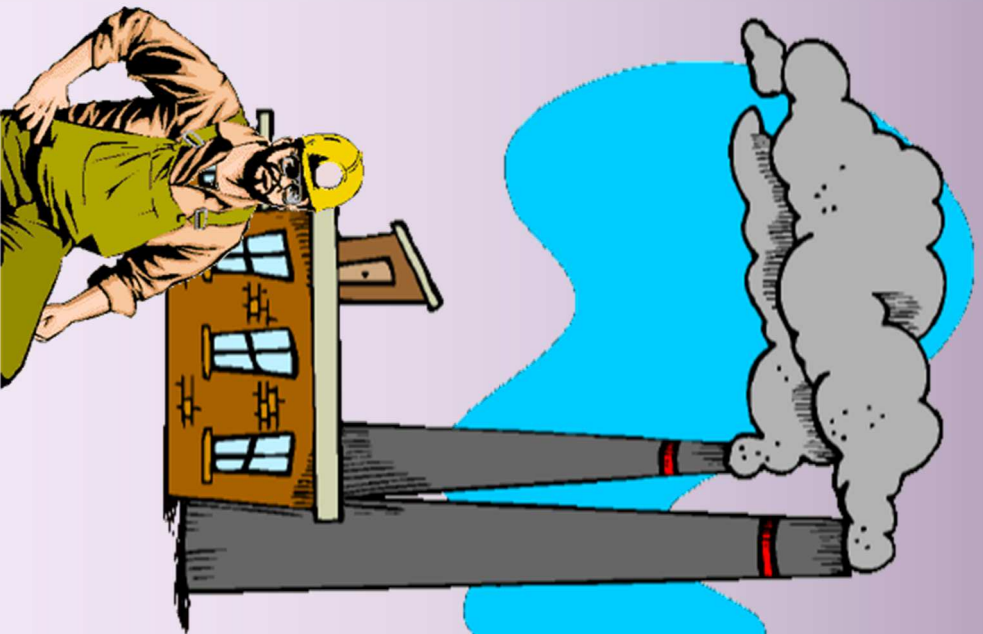




Nouvel Elan N°63

www.mairie-chezysurmarne.fr

Special Rentrée



Conçu et réalisé par la commune de Chézy sur Marne

IPNS septembre 2013

Sommaire

1) Rentrée scolaire..... Page 3

2) Travaux Page 4-6

- Route de la Marne
- Chemin du Csa
- Eglise
- Ecoles
- Hydroviticole
- Amélioration de l'habitat ancien

2) Sécurité Page 7-9

- Chaîne d'alerte téléphonique
- Installation de la sirène
- P.P.R.I, rapport commissaire enquêteur
- Règles d'urbanisme
- P.L.U

3) Social / Citoyenneté..... Page 11

- Assistante sociale
- Un doute, une inquiétude, je fais le 17

4) Associations..... Page 12

Rentrée Scolaire

Après plus de 40 années de fonctionnement sans « structure rigide », une convention de fonctionnement entre les différentes communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) a été signée en juin 2013.

Ce système bien que légal, devenu indispensable, n'empêche pas le retard, voir l'absence de paiement des communes et alourdit le fonctionnement par une grande inertie de décision.

Pour la rentrée 2013, 258 élèves répartis sur 11 classes par les enseignants selon le tableau ci-dessous :

Classes	Enseignants	Nombre d'élèves
<u>Maternelle</u>		
Petite Section	Madame CHOLLET Christine - Monsieur LENOBLE Bastien	27
Petite Moyenne Section	Madame BLETRY Martine	25
Moyenne Grande Section	Madame TOSCANO Elodie	25
Grande Section	Madame JOSIELOWSKI Dominique	25
<u>Cours Préparatoire 1</u>	Madame ROBERT Chantal	18
<u>Cours Préparatoire 2</u>	Madame BERAT Elodie	17
<u>Cours Élémentaire 1</u>	Madame LEROY Magalie	22
<u>Cours Élémentaire 2</u>	Madame SIMON Virginie	26
<u>Cours Élémentaire 2 Moyen 1</u>	Monsieur GONCALVES José	24
<u>Cours Moyen 1 Moyen 2</u>	Monsieur ROBERT Eric	24
<u>Cours Moyen 2</u>	Madame LAIGLE MERMILLOD Emilie	25

Les délégués des communes du regroupement scolaire ont décidé d'appliquer la réforme scolaire pour la rentrée 2014-2015 en accord avec l'équipe pédagogique.

A ce jour, nous ne connaissons toujours pas la position du Conseil Général pour le ramassage scolaire du mercredi midi .



Travaux

Route de la Marne

L'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom a commencé début août et devrait se poursuivre jusque fin septembre 2013 par la mise en place de l'éclairage public.

Suite à un report de financement du département, l'aménagement de la voirie sera réalisé début 2014 (réfection du pluvial, aménagement sécuritaire, paysager et réfection totale de la chaussée).



L'aménagement paysager verra le déplacement des bennes d'apport volontaire de verres et de papiers en bout du parc de stationnement du cimetière. Davantage caché, nous espérons réceptionner moins de débris qu'actuellement.

Chaque semaine, nous ramassons plus de 1 000 litres d'ordures ménagères, déchets de tontes et un camion d'encombrants.

Chemin du Csa



Après 30 ans d'attente, les trois tronçons du chemin du CSA bordés d'habitations ont été remis en état, ce qui par endroit n'était pas superflu.

Le procédé utilisé a permis de mettre en place une chaussée « lourde » permettant le passage des camions. Les riverains circulent avec davantage de confort et sécurité (Vallet Saunal 101 000 € TTC).

Le ramassage des ordures ménagères est amélioré surtout sur le tronçon central qui n'était pas desservi, obligeant les riverains à porter leurs poubelles à plus de 200 mètres de leur habitation.



Travaux de l'église

Au deuxième niveau du clocher, un plancher en chêne et son garde corps ont été remplacés (entreprise Mamias 2881.16 € TTC) .

Après le toilettage et la remise en état des vitraux réalisés par Monsieur Didier QUENTIN, maître verrier (10 962.72 € TTC), l'entreprise POTTERIE a mis en place les nouvelles grilles de protection en inox brossé, travail de grande qualité et très discret puisque les habitués de la « Terrasse d'Emilie » ne les avaient même pas remarquées (28 931,24 € TTC).

Malheureusement, la pluviométrie importante de ce printemps nous a fait remarquer une fuite de toiture côté nord. Les services des bâtiments de France et la direction Régionale de la Culture ont été prévenus.



Le programme de réfection des voûtes est toujours actif et nous espérons une tranche de travaux début 2014.

Le 27 juillet, la foudre est tombée sur l'église, malgré un paratonnerre en place, aux normes et vérifié annuellement, toute l'installation électrique de la sonnerie du clocher est endommagée. Une réparation provisoire a été effectuée en attendant les devis.



Travaux du groupe scolaire

Un ensemble de travaux de réfection a été proposé aux différentes communes du regroupement : le goudronnage de la cour de l'école maternelle, la sécurisation du grillage de clôture, la réfection de deux plafonds en élémentaire etc... (27 000 euros estimation).

Aucune commune n'a répondu, les travaux indispensables seront donc reportés vers de prochaines vacances...

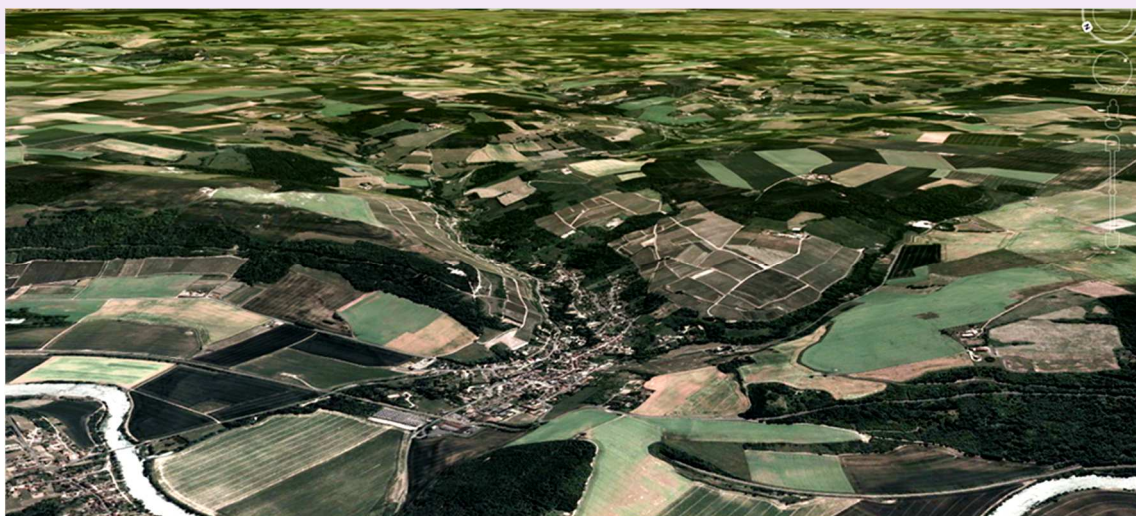
Les employés communaux ont réalisé l'entretien courant ne nécessitant par l'arbitrage obligatoire des autres communes suite à la signature de la convention (nettoyage des gouttières, réglage des huisserie, joints de carrelage, porte manteau, rénovation éclairage préau, réglage stores...etc).



Travaux hydrotiques

Après plusieurs courriers vers la Préfecture et la Sous-préfecture suite à la nomination des commissaires enquêteurs en avril 2013, de leur destitution en juin puis d'une nouvelle confirmation que notre dossier était complet et recevable (déjà fait en 2012), nous sommes toujours en attente de réponse de la part des services de l'Etat.

Pendant ce temps, le coût des travaux augmente, l'impatience légitime de tous est à son apogée ; la décision de l'Etat est bien longue, plus de deux ans maintenant, devons-nous attendre le projet d'aménagement du bassin versant du Dolloir qui lui aussi est à l'étude depuis deux ans et sa structure juridique n'est pas encore choisie...?



Amélioration de l'habitat ancien

Jusqu'en 2015, le Conseil Général de l'Aisne met en place un programme d'Intérêt Général (DIG) vous permettant de rénover votre logement et d'en améliorer le confort.

Ces aides possibles sont calculées selon la nature des travaux, des revenus de l'occupant et de la localisation du logement.

Ces subventions sont accordées sous certaines conditions.
Pour tout renseignement veuillez contacter :



H&D 02 Aisne Habitat
3 Rue William Henry - Waddington
BP 37
02003 LAON Cedex

Tel : 03 23 26 73 50
mail/ aisne.habitat@wanadoo.fr

Sécurité

Chaine d'alerte téléphonique

Le conseil municipal souhaite organiser une chaîne d'alerte téléphonique en cas de risques majeurs annoncés (inondations, tempête, neige etc...). Une proposition a été faite à l'ADEP (Association pour la Défense de l'environnement et du Patrimoine de la vallée du Dolloir) qui malheureusement n'a recueilli que 19 membres volontaires de son association pour nous aider soit quinze familles.

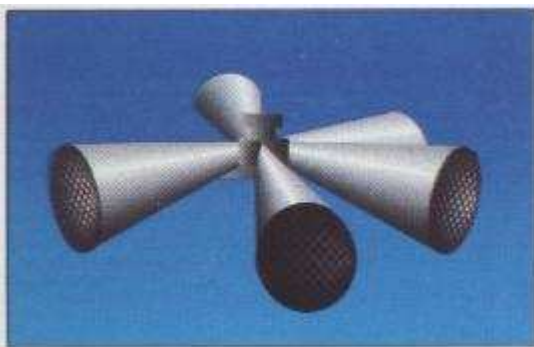


Dans un souci d'agrandir cette arborescence et ainsi pouvoir prévenir un maximum de Guernouillats dans un minimum de temps, pouvez-vous nous faire parvenir sur le bulletin réponse joint votre souhait.

Cette chaîne téléphonique serait une façon élégante d'économiser un investissement et une maintenance informatique importante.

Il est à noter que très souvent l'alerte officielle nous parvient après l'annonce météo des chaînes de télévisions.

Installation de la sirène



La mise en place de la sirène d'alerte dans le beffroi de la Mairie initialement prévue pour le mois d'avril, puis reportée en juillet, le sera dès que possible...

En effet, la société attributaire du marché nous a informés que le charpentier couvreur sous traitant du projet est défaillant.

Nous envisageons une solution de substitution.

L'installation sera prévue pour fin octobre 2013.

Règles d'urbanisme

La commission d'urbanisme veille tout particulièrement aux travaux que vous réalisez surtout ceux que vous ne déclarez pas.

Ces interventions ne sont pas faites pour vous embêter mais acceptez les plutôt comme un service. En effet, elles ont pour but de conserver son aspect ancien à notre village que vous souhaitez tous. Mais surtout, c'est votre intérêt personnel que nous préservons car ces travaux non déclarés sont illégaux donc inconnus de votre assureur et par conséquent non dédommageables en cas de sinistre.



À vous de choisir et de prendre vos responsabilités....

Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)

L'enquête publique s'est déroulée du 30 avril au 30 mai 2013. le rapport du commissaire enquêteur est consultable en mairie pendant 1 an.

Malgré une information dans chaque foyer par le Nouvel Elan, sur le site de la mairie et par les associations du sud de l'Aisne dont l'ADEP, sur l'ensemble des 5 communes concernées, le nombre d'observations est cependant assez faible (118 sur 5 214 habitants) et peu représentatif de la population, le monde associatif étant largement représenté.

Malgré un « remarquable travail de la municipalité » selon le rapporteur, sa conclusion nous laisse interrogatifs. Il émet un avis favorable avec 4 réserves (voir ci-dessous sa conclusion du document de 97 pages pour l'ensemble des communes concernées).

EN CONSEQUENCE, le commissaire enquêteur donne :

Un **AVIS FAVORABLE** assorti de quatre **réserves** au projet de Plan de Prévention des Risques Inondations et Coulées de boue sur le territoire des communes de Chézy-sur-Marne, Essises, Etampes-sur-Marne, Nesles la Montagne et Nogentel, objet de la présente enquête,

- **Les réserves** visent à améliorer le travail commencé pour qu'il puisse tendre vers une adhésion du plus grand nombre et aboutir à son acceptabilité
 - 1^{ère} Prendre en compte toutes les imprécisions, erreurs et incohérences relevées et en particuliers celles qui ressortent des études planimétriques et/ou altimétriques pour aboutir à un zonage réaliste.
 - 2^{ième} Compléter l'étude du territoire et revoir les définitions des notions d'aléas et enjeux à lui appliquer en particulier sur les zones dites de « ruissellement et coulées de boue »
 - 3^{ième} Compléter l'étude des facteurs aggravants pour mieux les identifier, les prendre en compte dans la définition du zonage et faire en sorte par une réglementation adaptée qu'ils ne puissent avoir d'effet et/ou disparaissent
 - 4^{ième} Remodeler la réglementation de manière à supprimer toute injustice

Je recommande par ailleurs :

- * Que soient proposées des cartes faciles à lire et à comprendre comme celles établies pour les dossiers d'urbanisme (Carte communale, Plan local d'urbanisme, cadastre, etc ...),
- * Que soit poursuivie et encouragée la concertation avec les différents acteurs du secteur car cette démarche est le facteur complémentaire d'équilibre indispensable à la compréhension et l'adhésion aux mesures définies et mises en œuvre par le PPRicb,
- * Que soit favorisée la création de structures territoriales pour combattre, au niveau du bassin, les facteurs aggravants identifiés du secteur (Travaux d'aménagement hydro-viticoles, travaux d'aménagement, de nettoyage et d'entretien des cours d'eau, études hydrauliques, de rééquilibrage des débits, etc...)

Fait à Cuffies le 10 juillet 2013

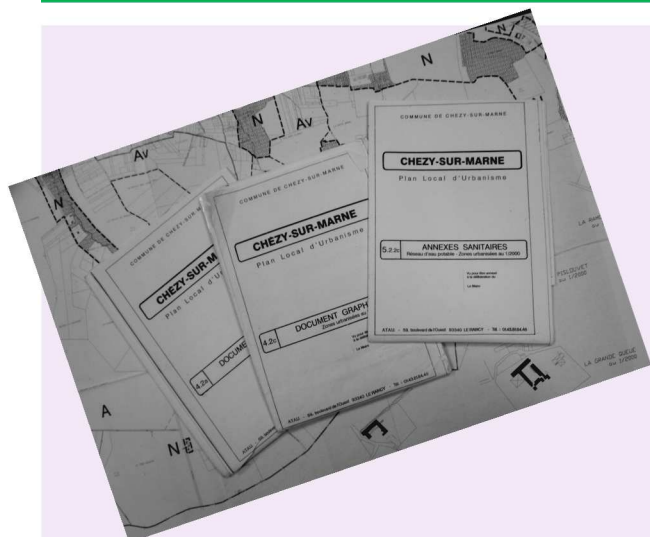
Le Commissaire Enquêteur,



Michel DUCHÂTEL

Bien évidemment la municipalité a réagi à ces conclusions par un courrier de désaccord adressé en Préfecture .

PLU Plan Local d'Urbanisme



Courant avril, un questionnaire vous a été soumis dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme afin d'apporter une aide pour les orientations d'aménagement et de développement durable

Sur 565 questionnaires distribués, 50 ont été retournés à la mairie soit 8.8 % de réponses . Ce résultat n'est pas représentatif de la volonté des habitants mais permet de se faire une idée des demandes et enjeux des habitants de Chézy sur Marne.

Vous trouverez ci-joint une synthèse des principales questions posées par le bureau d'étude en charge de la révision du PLU.

Questions : Perception du village aujourd'hui ? Enjeux de la commune, population, habitat...

Réponses : La qualité du cadre de vie caractérise le plus Chézy sur Marne, 42 % de la population pense qu'elle doit se stabiliser.

Réponse surprenante, une stabilisation serait synonyme de régression :

Fermeture des commerces, écoles et services à moyen terme déjà si difficile à maintenir, heureusement que 52 % de la population souhaite un accroissement à un rythme modéré et 6% rapide.

Les équipements de la commune sont satisfaisants à 84 % avec un déficit pour les jeux d'enfants et adolescents.

Ce déficit a été partiellement comblé depuis, par l'installation du city stade qui apporte beaucoup d'ennuis et des nuisances pour les riverains.

La mise en place de logements à destination des jeunes ménages arrivent en tête avec 33%, élément encourageant pour le développement du village et pour lutter contre le vieillissement.

Si la place du piéton et le stationnement sont corrects, à 65 % la circulation au contraire est à améliorer (fluidité et vitesse).



Les commerces et services sont satisfaisants pour 75 % des habitants même s'il faut regretter l'absence d'une poissonnerie et d'un distributeur de billets.

Cinq banques avaient déjà été consultées à ce sujet et toutes ont répondues négativement, après leur étude de marché. Seul un point vert est en place à la pharmacie.

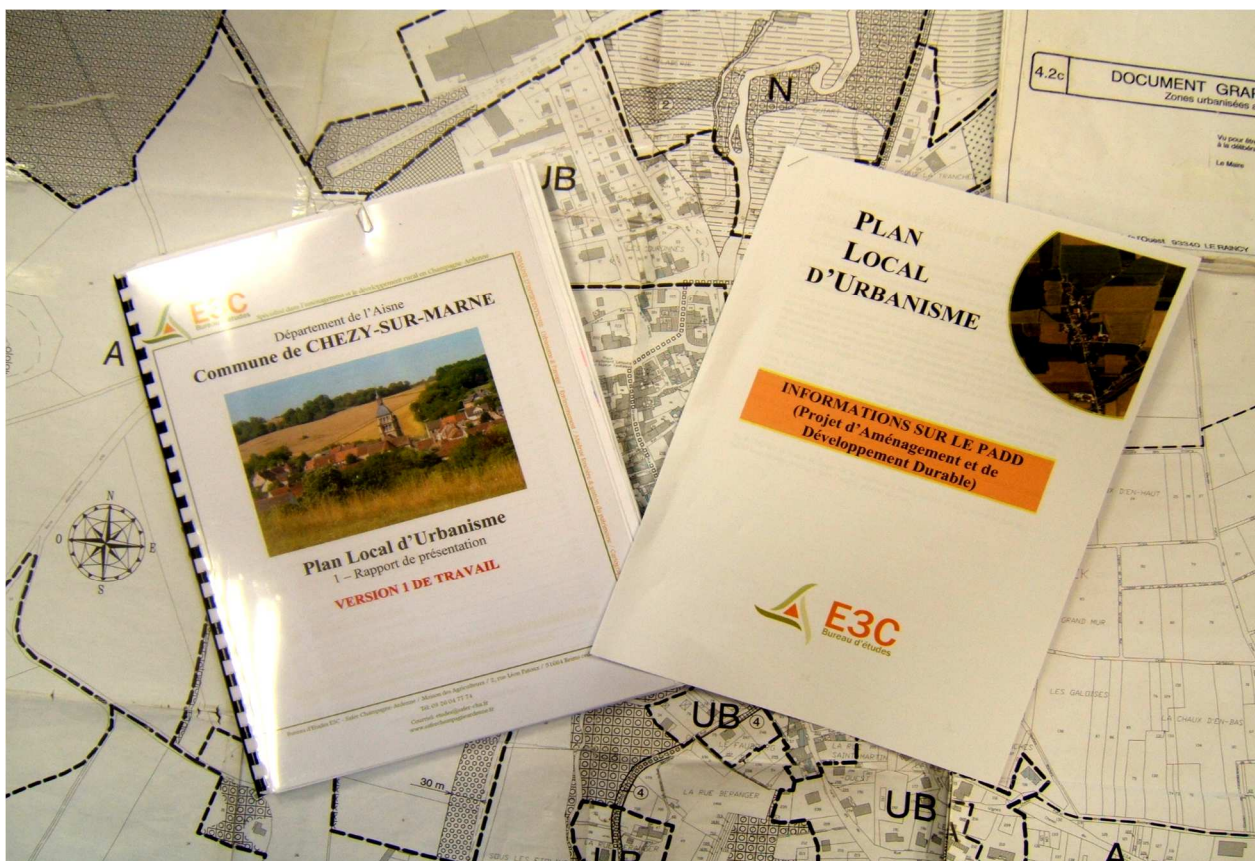
Les loisirs et le tourisme sont satisfaisants à plus de 80 %. Pour l'environnement, la priorité est de protéger les espèces fragiles, en 2ème place, nous trouvons une agriculture respectueuse de l'environnement et en 3ème place, un travail sur les économies d'énergies (éléments qui nous sont déjà familiers : fenêtres de l'école primaire, éclairage public).

L'objectif principal du développement est de favoriser les petites entreprises et l'artisanat pour 70%.

Conclusion générale du bureau d'étude ;

Les habitants de Chézy sur Marne souhaitent préserver, valoriser l'aspect ancien du village en préservant les espaces verts et boisés.

Le bureau d'étude a présenté au conseil municipal du 6 septembre 2013 ce document de synthèse et le projet d'élaboration du PLU, document de travail qui, lorsqu'il sera finalisé, vous sera présenté en réunion publique après présentation aux Personnes Publiques Associés (procédures administratives obligent).



Assistante Sociale

PERMANENCES DE L'EQUIPE ACTION SOCIALE

A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2013 LES PERMANENCES DE MADAME PREVOST, ASSISTANTE SOCIALE ET DE MADAME AUTEUR, SECRETAIRE SOCIALE AURONT LIEU :

A LA SALLE POLYVALENTE « LES LONGS PRES »

14 BIS RUE DU CROCHET

NOGENT L'ARTAUD

LES 1^{er}, 2^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} LUNDIS DU MOIS

DE 14H A 16H30

UNE PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS CONTINUERA D'ETRE ASSUREE PAR MADAME PREVOST AU CENTRE FIEVET DE CHEZY SUR MARNE LE 3^{ème} LUNDI DU MOIS.

POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS, VOUS POUVEZ CONTACTER PAR TELEPHONE :

MADAME PREVOST AU 03.23.83.85.28

MADAME AUTEUR AU 03.23.83.85.22

Un doute, une inquiétude, je fais le 17 ...

Le 21 juin 2013 en présence de la Sous-préfète et de la Gendarmerie, la commune a signé un protocole de convention visant à développer la coopération de la commune et de quelques référents avec les services de la gendarmerie.

Bien évidemment, il ne s'agit pas de la création de milice mais le moyen de centraliser autour du Maire, le maximum d'informations que ces référents perçoivent dans leur vie courante et déplacements dans la commune.

Ils pourront aider à la surveillance des habitations pendant les vacances, tâches difficiles pour les 17 gendarmes sur les 19 communes du canton, et s'interroger sur des véhicules inhabituels dans nos rues.



Vous pouvez à titre individuel, si vous le souhaitez faire le 17 et parler de vos interrogations au gendarme référent qui vous écoutera.

Associations

Rentrée des Associations



Le mois de Septembre rythme avec « rentrée », c'est le cas pour la vingtaine d'associations de notre village. Celles-ci vous proposent de nombreuses activités pour tous (voir liste ci-dessous).

Vous y trouverez convivialité, créativité, loisir, compétition, formation, animation, découverte, passion etc... Vous y développerez des liens d'amitié ; vous serez toujours les bienvenus et bien encadrés.

Venez vite nous rejoindre : pour cela, il suffit de nous contacter pour de plus amples renseignements .

Bonne rentrée et à bientôt

Associations	Président(e)s	Mail/ Adresse / Téléphone
Activités sociales et culturelles		
Les Aînés du Dolloir	Mme BERJOT Ghislaine	13 Route des Roches 02570 CHEZY SUR MARNE
Le Comité des Fêtes	Mr RIBOULOT Dominique	06 47 02 43 85
La P'tite Maison	Mme BALESTIE Chantal	03 23 82 60 65
Les Peintres du Dolloir	Mr COMMUN Claude	Mairie de Chézy sur Marne
Chasse		
Les Anciens de Bayard	Mr ESTANQUEIRO Fernand	03 23 82 83 14 / 06 08 46 28 15
Commerces et Artisans		
Union des Commerçants et Artisans	Mme VACHER Bénédicte	10 Grande Rue 02570 CHEZY SUR MARNE
Informatique		
Association Informatique de l'Omois	Mr HAVARD Christophe	06 79 04 88 28
Histoire		
Si Chézy m'était Conté	Mme REBMANN Viviane	14 Rue des Carmes 02570 CHEZY SUR MARNE
Musique		
Académie Charles CROS	Mr FANTAPIE Alain	09 71 27 81 58
Fanfare de Chézy sur Marne	Mr FOUGERY Aymeric	Mairie de Chézy sur Marne
Sport		
La Compagnie d'Arc	Mr BERJOT Jean Pierre	03 23 82 81 92
Center'Dances	Mme PICHELIN Carole	Dominique PINARDON / 06 75 12 67 18
Gymnastique Féminine	Mme BIANCHINI Suzanne	03 23 82 81 16
A.S Football Charly / Chézy ASFCC	Mme TANGUY Maryse	03 23 82 81 60
Club de Judo	Mr LIEBERT Jean-Pierre	Mairie de Chézy sur Marne
Les parapentistes « Potes en Ciel »	Mr MARQUIS Christophe	potesenciel@free.fr
Les Protecteurs de poissons	Mr OMILANOWSKI Stanislas	03 23 82 89 81
Ping Concept	Mr ADAM Stéphane	06 08 34 24 44
Tennis Club de Chézy	Mr GIRARD Christian	Mairie de Chézy sur Marne
Feeling Dance	Mme PAPELARD Aurore	Mairie de Chézy sur Marne
Autres		
L'ADEP de la vallée du Dolloir	Mr LEDUN Jean-François	03 60 38 13 67



CENTER' DANCES

AU CENTRE FIEVET A

CHEZY SUR MARNE

❖ **MODERN' JAZZ** Enfants, Ados niveau avancé
Chaque samedi de 14 H 00 à 15 H 00

❖ **CLASSIQUE** Enfants, Ados niveau avancé
Chaque samedi de 15 H 00 à 16 H 00

❖ **INITIATION RYTHME** Enfants à partir de 4 ans
Chaque samedi de 16 H 00 à 17 H 00

**INSCRIPTIONS A PARTIR DU 7 SEPTEMBRE
AU CENTRE FIEVET A CHEZY**

RENSEIGNEMENTS
☎ : **06 75 12 67 18** D. PINARDON PROFESSEUR DIPLÔMÉ

I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique

Fanfare

La fanfare de Chezy sur Marne reprend ses activités après les vacances.
Les inscriptions à l'école de musique se dérouleront le :

Mercredi 11 septembre 2013 de 18h à 19h30.

**Pour ceux qui souhaitent nous rencontrer, les répétitions
sont le samedi de 18h00 à 19h30.**

**Notre rentrée musicale sera le 7 septembre 2013.
N'hésitez pas à venir nous voir pour tout renseignement.**

Merci et à bientôt.

La Fanfare de Chezy sur Marne. "



Si Chézy

m'était Conté



Journées du Patrimoine 14 & 15 septembre 2013

De 10h à 12h & 14h à 18h



1840, Place de la Mairie
Chézy sur Marne

Espace Pierre
Eschard

Place du Lieutenant
Lehoucq

Chézy sur Marne

Exposition
photographique

Evolution de la
Place de la Mairie
De 1840 à nos jours



LOTO du Samedi 5 Octobre

Le Comité des Fêtes de Chézy sur Marne renoue avec une tradition qu'il avait un peu perdue : l'organisation d'un LOTO.

Il vous donne rendez-vous Salle Louis Ladmiral le Samedi 5 Octobre 2013. Ouverture des portes à 19h00, ouverture des jeux à 20h00.

De nombreux lots de qualité et de marques sont à gagner :

Ecran TV **Philips** LED 119cm, PC portable **ASUS**,
Tablette **SAMSUNG**, GPS **Tom Tom**, Lecteur Blue
Ray **LG**, Appareil Photo Lumix **PANASONIC**,
Robot Ménager **KENWOOD**, MiniChaine **Philips**,
Visseuse **BOSCH**, Machine à café **KRUPS**,
Caisse à outil **FACOM**...

Le nombre de places est limité à **200** participant(e)s.

Un système de réservation gratuit est mis en œuvre pour celles et ceux qui veulent être certain(e)s d'avoir une place. Vous pouvez utiliser :

- L'inscription en ligne (site municipal <http://www.mairie-chezysurmarne.fr/index.html>
ou site du Comité des Fêtes <http://www.cdf.chezys-marne.fr>)
Par téléphone au 06 47 02 43 85,

Buvette et Restauration rapide.



FOIRE D'AUTOMNE du Dimanche 10 Novembre

Nous nous retrouverons également à la 41ème Foire d'Automne. Ce sera le Dimanche 10 Novembre. Avec pour la seconde année, un Espace Gourmand et un Espace Exposition enrichis.

Pour les exposants, les inscriptions sont possibles en ligne sur le site municipal <http://www.mairie-chezysurmarne.fr/index.html> ou sur le site du Comité des Fêtes <http://www.cdf.chezys-marne.fr> ou en déposant en Mairie le bulletin ci-contre dûment rempli.

En indiquant votre adresse e Mail, le CdF pourra vous communiquer le n° de votre place.



DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2013



41^{ème} FOIRE EXPOSITION-VENTE D'AUTOMNE et BROCANTE DE CHEZY SUR MARNE - 02570 420 exposants - 8 000 visiteurs



Bulletin d'inscription à retourner en MAIRIE avant le 4 Novembre 2013

A l'adresse suivante :

Mairie de Chézy sur Marne
Comité des Fêtes
Place du Lieutenant Lehoucq
02570 CHEZY SUR MARNE

Réservation téléphonique ou fax :

☎ : 03 23 82 80 29

☎ : 03 23 82 62 06

Réservation par Internet :

www.mairie-chezysurmarne.fr/ ou www.cdf.chezy-s-marne.fr

Nom : Prénom :
Raison sociale (pour les Professionnels) :
Adresse :
Code postal : Ville :
☎ : e-mail :

DESCRIPTIF DE LA VENTE AU STAND :

Nature du stand (ex : Brocante, Alimentaire Chichi, CD/DVD, etc.) :

Métrage : Un emplacement de Mètres m'est nécessaire pour exposer mon matériel
Prix de l'emplacement : 5 € le mètre linéaire, 3 mètres gratuits pour les habitants de CHEZY).

Descriptif du stand (ex : 2 barnums 3m x 4m) :

Statut de l'exposant : **PROFESSIONNEL** **PARTICULIER** (Rayer la mention inutile)

**Pour réserver dans l'Espace Gourmand et l'Espace Expo Vente,
Veuillez contacter directement le 06 47 02 43 85**

MODALITES DE PARTICIPATION :

- Les places ne seront définitivement réservées qu'à réception en Mairie de ce bulletin (ou de celui du mail en cas de réservation par Internet) accompagné du règlement par Chèque à l'ordre du **Comité des Fêtes de Chézy sur Marne**.
- Une place réservée non occupée à 8h du matin est considérée comme disponible et remise à disposition des éventuels arrivants.
- Un parking gratuit et surveillé est mis à la disposition des exposants à l'extérieur de la zone d'exposition-vente.
- Aucun départ d'exposant ne peut avoir lieu avant 17h30.
- Les demandes d'inscriptions sont analysées par le Comité organisateur qui se réserve le droit de ne pas accepter certaines demandes (notamment pour le **pôle gastronomique** et pour l'**espace expo-vente**).
- Tout exposant doit produire une attestation d'assurance responsabilité civile étendue, dans le cas d'une exposition en intérieur, à la responsabilité locative incendie. Ce document sera demandé lors de l'installation s'il n'est pas adressé lors de l'inscription.

Participation des particuliers

Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés. La signature en bas de page vaut attestation sur l'honneur de non-participation à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Participation des professionnels

Le bulletin d'inscription devra être accompagné d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, ou le récépissé de déclaration d'activité remis par le centre des formalités des entreprises pour ceux qui bénéficient d'une dispense d'immatriculation. Une copie de la carte d'identité est également demandée. Enfin, l'exposant s'engage par son inscription, à disposer sur place du registre des objets vendus. **Attention : un emplacement professionnel réservé n'est garanti que jusqu'à 7h00.**

A le

Cachet et/ou signature

OBSERVATIONS, SUGGESTIONS, SOUHAITS :

.....
.....
.....
.....
.....